

## **Notice d'enjeux et protection des nichées**

Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay »

Site Natura 2000 FR5412022

### **Rapport 2015**

#### **Rappel des missions dans le cadre de l'appel d'offre N° CG\_79\_2015\_159**

##### **Notice d'enjeux**

La mission consiste à réaliser des notices d'enjeux permettant à l'organisme décisionnaire de disposer d'une expertise précise des enjeux ornithologiques, expertise indispensable pour évaluer l'incidence des projets présentés sur les espèces classées en Annexe I de la Directive Oiseau.

##### **Sauvegarde des nichées**

La mission consiste à localiser les nichées d'Outardes canepetières et de busards (Busard cendré, Busard Saint-Martin), à informer l'exploitant « hôte », à sensibiliser et à présenter des techniques pouvant concilier exploitation et réussite de la nichée. Dans certains cas, la mission consiste également à protéger physiquement des nids

## CHAPITRE I :

### Bilan intermédiaire de la rédaction des « notices d'enjeux » sur le territoire Natura 2000 FR5412022 : « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay »(MOLE)

Ce sont 3 demandes et réalisations des notes d'enjeux pour le territoire MOLE qui ont eu lieu au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2015.

Grâce au service de la DDT 79, les demandes sont de plus en plus complètes et précoces dans la construction des projets.

AMPLEUR GEOGRAPHIQUE DU PROJET(en surface)*	SITE NATURA 2000	OBJET	REDACTEUR	DATE SORTIE
Faible	Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay	Bâtiment d'élevage	Turpaud-Fizzala Victor	28/04/2015
Importante	Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay	Manifestation sportive	Turpaud-Fizzala Victor	01/07/2015
Faible	Plaine de la Mothe Saint-Héray Lezay	Bâtiment d'élevage	Turpaud-Fizzala Victor	28/07/2015

**Tableau 1** : Liste des notices d'enjeux sur la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay ».

\*Importante : plusieurs communes ; Moyenne : échelle communale ; faible : échelle parcellaire.

#### *Phénologie de réalisation :*

Les demandes sont parvenues au GODS de manière dispersée entre Avril et Juillet 2015.

#### *Perspectives :*

Il conviendra à l'avenir de poursuivre la sensibilisation des porteurs de projets pour qu'ils considèrent en amont des projets les réglementations pour éviter un éventuel blocage et surcoût.

Dans le cadre des projets de constructions, une ou des visites de terrains s'avèrent souvent nécessaires pour évaluer de manière pointue, notamment les paramètres paysagers et l'emprise du projet.

Certains dossiers souffrent encore d'un manque d'analyse préalable ou d'une sous-estimation des enjeux par les porteurs de projets. Globalement nous constatons que les demandes sont de plus en plus complètes.

**Remarque** : les documents et données cartographiques produites dans le cadre de cette mission seront transmises totalement lors du rapport final 2015.

## Chapitre II :

### Suivi et sauvegarde des nichées d'espèces patrimoniales 2015

#### Zone Natura 2000 « Plaine de Oiron-Thénezay » (FR5412014)

MOIS							
ACTIONS	3	4	5	6	7	8	9
<b>Outarde canepetière</b>							
Recherche des indices de nidification							
Suivi des fauches							
Recherche des familles							
Protection des nichées							
Contact et sensibilisation avec des exploitants							
<b>Busard cendré, Busard Saint-Martin</b>							
Repérage des cantonnements							
Localisation des nids							
Visite des nids							
Protection des nichées							
Contact et sensibilisation avec des exploitants							

**Tableau 2** : Calendrier de la sauvegarde des nichées

### 1 L'Outarde canepetière

La période de ponte 2015 semble avoir été tardive cette année encore, mais le contexte « bouleversé » de cette saison de reproduction (fin de nombreuses MAEt au 15 mai) ne permet pas de conclure.

Dans un contexte particulier d'appauvrissement de la ressource en milieu de nidification (transition MAEt vers les MAEc), un constat important, est que cette année les parcelles en MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) et en MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) en place après le 15 mai sont apparues toujours plus attractives aux périodes de pontes par rapport aux prairies gérées de manière conventionnelle (sans retard de fauche, avec phytosanitaires et fertilisation). Aucune observation de nid détruit pendant les fauches conventionnelles. Aucune destruction de nid ou de nichée pendant les fauches de MAEt ou MAEc.

**En 2015, le suivi et la recherche des nichées d'Outarde canepetière (dont suivi de fauche) se sont déroulés sur environ 10000 hectares de la Zone de Protection Spéciale Plaine d'Oiron-Thénezay.**

Année	2015
Surface prospectée	>10000 ha
Recherche de nid ou d'indice de présence de nidification	>12 parcelles
Nombre de nid trouvé	0
Suivi de fauche	90 à 100 parcelles suivies*
Protection et intervention au nid	15 parcelles protégées
Couvée détruite observée	0
Famille observée	1

**Tableau 3** : Bilan 2015 de l'action de protection de l'Outarde canepetière.

\*parfois plusieurs fauches à des périodes différentes sur les mêmes parcelles

- **La « recherche de nid »**

12 parcelles ont été visitées à pied avant les périodes d'interventions pour rechercher des indices de nidification, c'est-à-dire pour vérifier la présence de femelle d'Outarde canepetière.

- **Le suivi des fauches ou broyages**

Aucune destruction de couvées n'a été observée lors de suivi des fauches et broyages a été effectué toute au long de la saison de nidification (fauches avant le 20 mai des parcelles en MAET, fauches et broyages des parcelles conventionnelles fin mai-début juin, fin juin, puis des fauches ou broyages de fin juin à fin août).

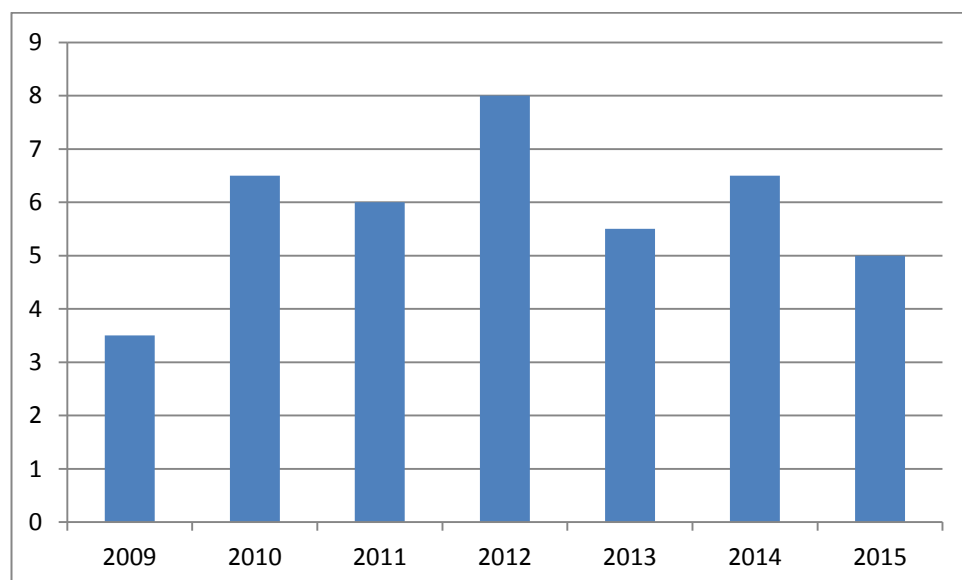
Signalons également que des moissons de pois ont également été suivies pour rechercher les nichées.

Plus de 90 fauches, broyages ou moissons de pois ont été suivis cette année sur la ZPS.

- **La recherche des familles**

Année	Nb de familles observées 2009-2015	
	min	max
2009	3	4
2010	5	8
2011	5	7
2012	7	9
2013	5	6
2014	5	8
2015	4	6

Tableau 4 : nombre de familles observées entre 2009 et 2015



Graph 1 : évolution du nombre de famille observée

Note : ces chiffres n'est pas exhaustif, il est important de ne pas perdre de vue qu'il est extrêmement complexe de détecter les familles du fait du mimétisme et de la discrétion de celle-ci.

- **Protection et intervention physique sur les nids**

Grâce à la sensibilisation et à la collaboration avec les agriculteurs, **15 parcelles ont été protégées** (c'est-à-dire que les fauches ou broyages ont été reportés ou évités à la période sensible) sans rémunération, sur la base du volontariat des exploitants agricoles.

Signalons qu'un exploitant très sensibilisé à l'enjeu de conservation, a conservé ses surfaces contractualisées précédemment en MAEt et se terminant au 15 mai jusqu'en septembre en respectant le cahier des charges sans rémunération.

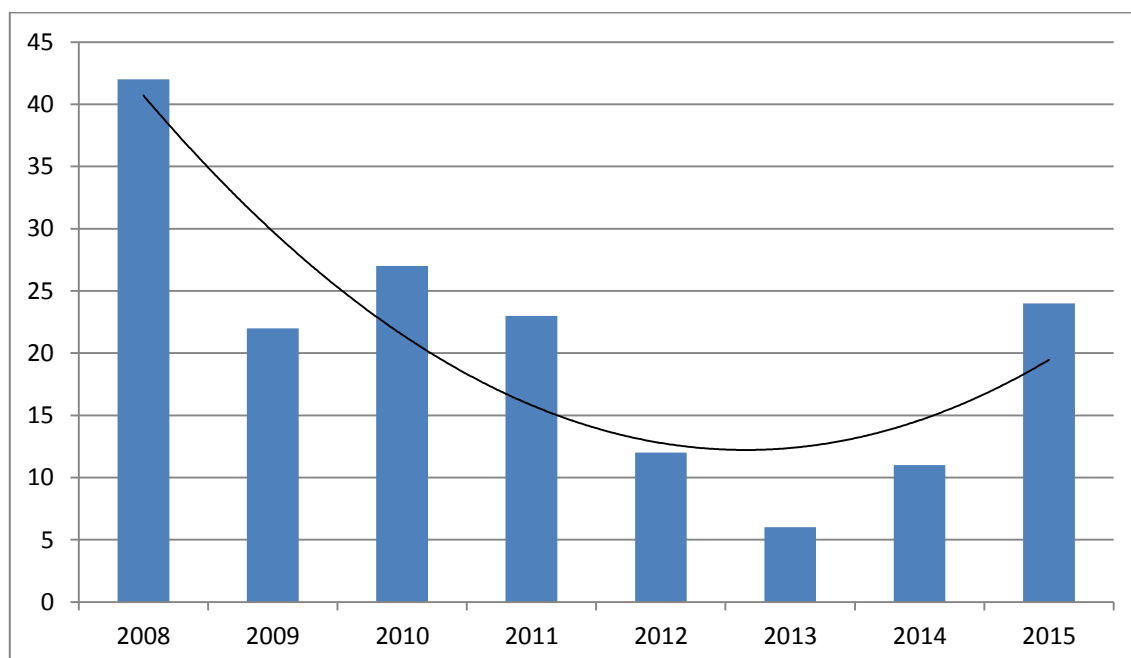
## 2 Suivi et protection du Busard cendré et du Busard Saint-Martin ZPS PLMSHL et périphérie

	Nids Observés		Protégés
	Saison 2015		
	ZPS	Périphérie (< 3 km)	
Busard cendré	19	5	15
Busard Saint-Martin	6	3	

**Tableau 5 :** Nombre de nid observés par espèce 2015

Année 2015	Busard cendré	Busard Saint-Martin
Nombre de nids découverts en ZPS	19	6
Nombre d'œufs observés ou déduits	63	28
Nombre total de jeunes volants observés	30	15
Nombre de jeunes volants grâce à protection	27	12

**Tableau 6 :** Bilan du suivi busards 2015 Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay »



**Graph 2 :** Suivi des populations nicheuses de Busard cendré dans la Zone de Protection Spéciale « Plaine de La Mothe Saint-Héray Lezay » et sa périphérie (35 000 ha)

### - Repérage de l'activité des oiseaux

Au moins 38 couples cantonnés sont répertoriés pendant cette première phase (12 couples de Busard Saint-Martin, 26 couples de Busard cendré) sur environ 35 000 hectares prospectés.

- **Repérage, visite des nids (Biométrie)**

La recherche des nids des couples cantonnés s'est avérée complexe du déclenchement tardif des pontes. Néanmoins, 17 nids sont visités après avoir obtenu l'accord des exploitants dans des parcelles en céréales d'hiver en 2015, pour évaluer le stade de la nichée.

- **Contact avec les exploitants**

Des contacts et échanges réguliers avec plus de 35 exploitants ont été nécessaires cette année, à la fois pendant la recherche des exploitants des parcelles accueillant un ou des nids et pendant la visite et la protection des nichées durant les moissons.

- **Protection et intervention physique sur les nids**

La météorologie n'a pas entraîné une avancée importante du début des moissons cette année. De nombreux nids étaient au stade des poussins, voire des œufs au moment des moissons du fait d'une ponte tardive des couples dans leur grande majorité.

Tous les nids actifs début juillet ont nécessité une intervention de protection. Ce sont 12 nids de Busard cendré et 4 nids de Busard Saint-Martin qui ont été protégés du fait de l'envol tardif voir très tardif de la nichée (Aout).

Type d'interventions	Busard cendré	Busard Saint-Martin
Carré grillagé	12	4
Cage "traineau"	0	0
Jalonnage	0	0
Centre de soin	0	1
Aucune intervention	4	4
<b>Total des nids avec interventions</b>	<b>12</b>	<b>17</b>

**Tableau 5** : Interventions de protection des nichées de Busards



## Annexes

**Annexe 1** : Notes d'enjeux réalisées à ce stade